

# 2017

## **rapport d'activité**

association valaisanne des entreprises de menuiserie,  
ébénisterie, charpente, vitrerie et fabriques de meubles





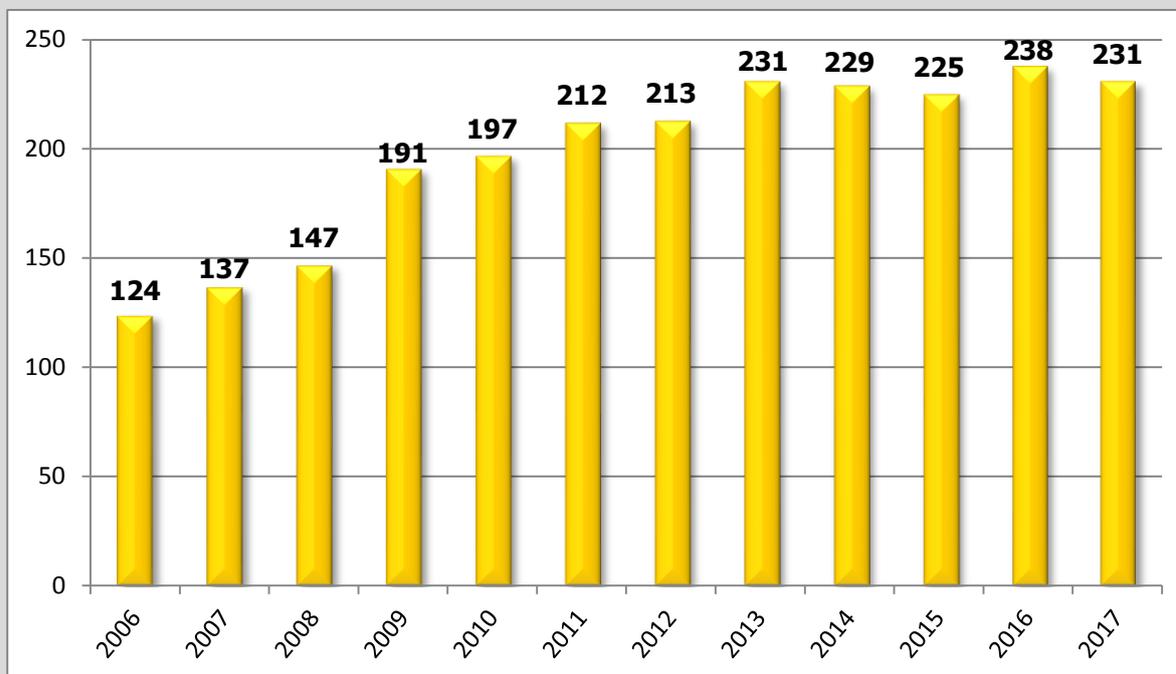


## rapport d'activité du président **maxime métrailler**

Mesdames, Messieurs les invités,  
Messieurs les Membres d'Honneur,  
Messieurs les Membres du Comité,  
Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

En guise d'introduction à ce rapport annuel, je vous propose une présentation de différentes données statistiques liées à nos professions :

### **volume des salaires déclarés au bureau des métiers** **« industrie du bois »**



En 2017, on constate une diminution des salaires déclarés de 2.95% par rapport à 2016. Ce léger « tassement » était attendu depuis plusieurs années, suite aux différents événements politiques auxquels nos entreprises ont dû faire face. Néanmoins, avec plus de 231 millions de



salaires déclarés, nous pouvons tout de même féliciter nos entreprises d'avoir su garder le cap et maintenir un maximum d'emplois.

L'environnement de travail pour les chefs d'entreprise nécessite une réactivité quasi quotidienne et une prise de risques et de responsabilités entrepreneuriales toujours plus importante. Félicitations aux entrepreneurs : je ne peux que vous encourager à conserver un esprit positif pour affronter le futur.

### **test d'aptitude**

L'Association, avec le soutien du Service de la formation professionnelle du Bureau des Métiers, organise un test d'aptitude chaque année en janvier. Je vous suggère d'inscrire vos jeunes candidats à ce test, car il permet d'obtenir une bonne indication des capacités scolaires de vos futurs apprentis. Il aide aussi les jeunes à réaliser quelles sont les compétences requises pour un apprentissage dans nos professions. Cette année, 39 jeunes se sont présentés et 24 ont démontré qu'ils possédaient le minimum requis. Relevons que nous avons enregistré une hausse significative du nombre de participants, de 16 à 39. De son côté, le taux de réussite est en baisse et passe de 69% à 62%.

### **EPASC**

Je ne saurais aborder la thématique de la formation de nos jeunes apprentis sans saluer chaleureusement l'Ecole Professionnelle Artisanale et Service Communautaire (EPASC) de Martigny, pour son travail ainsi que pour l'excellente collaboration que nous entretenons avec elle.

En plus de tous les collaborateurs de l'EPASC, je tiens à remercier particulièrement son directeur, **M. Gérard Clivaz**, pour la fructueuse collaboration entretenue avec l'AVEMEC, tant au niveau des relations que de la mise à disposition des locaux pour nos différents besoins. Ma gratitude va naturellement aussi **à tous les enseignants** de pratique et de branches techniques. Leur engagement et leur patience sont profitables à tous.

### **formation professionnelle**

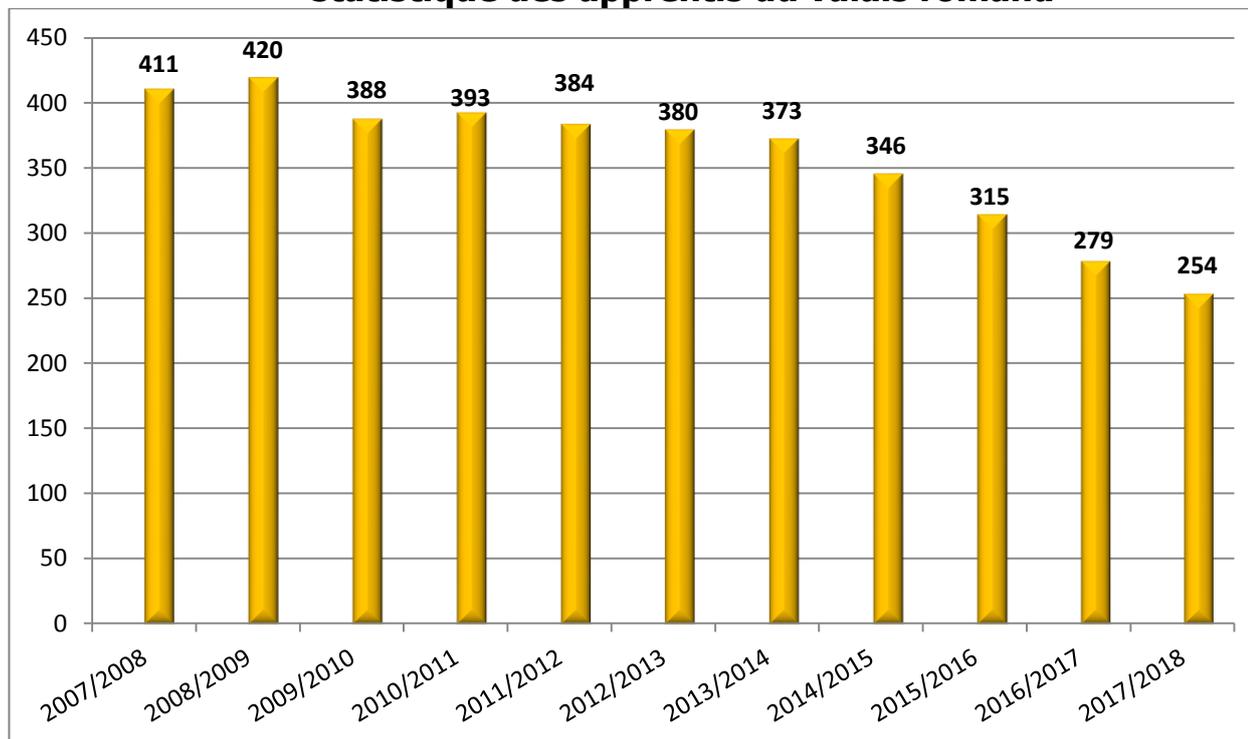
Pour rappel, toutes les formations liées aux professions de l'AVEMEC s'effectuent désormais en 4 ans, que ce soit pour les futurs charpentiers, ébénistes, menuisiers ou vitriers.

A la consultation du graphique ci-après, on constate que le nombre d'apprentis a diminué de 25 unités pour l'année de formation 2017/2018 dans le Valais romand.

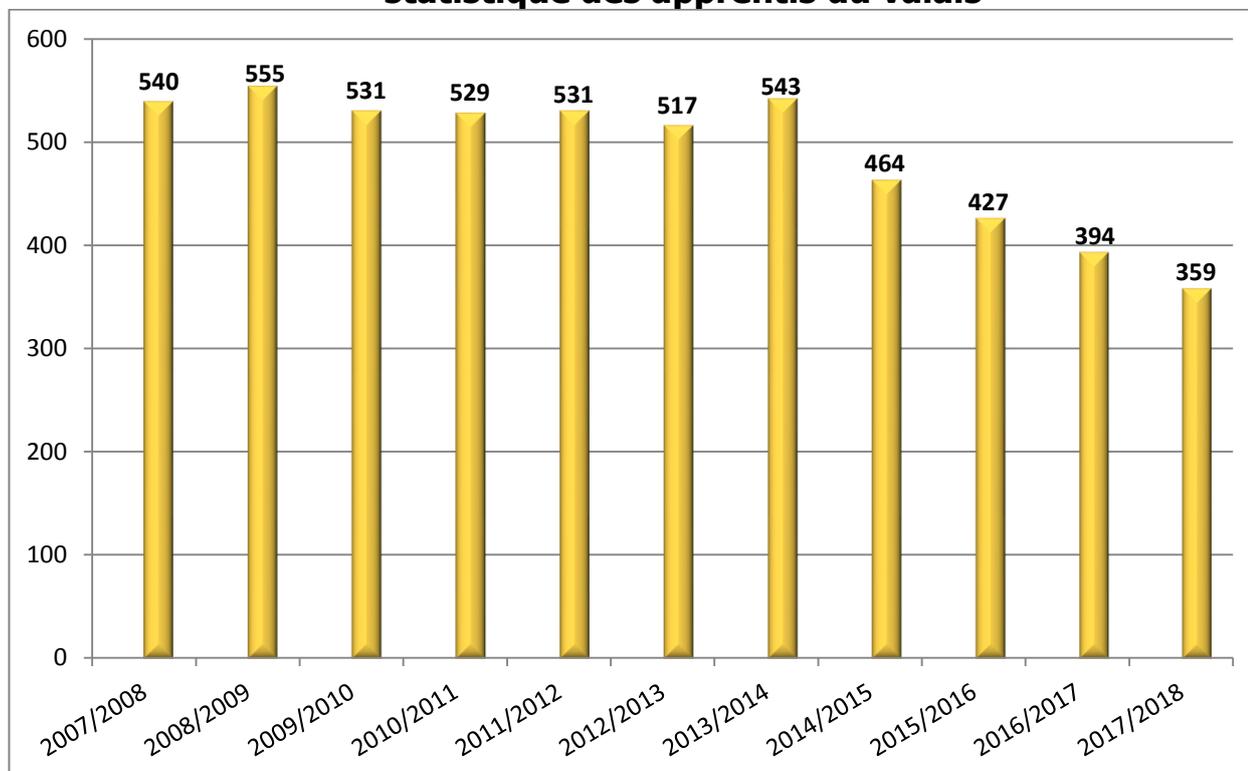
Dans son ensemble, le Valais compte aujourd'hui 359 apprentis en formation, soit 35 de moins qu'en 2016/2017.



### statistique des apprentis du valais romand



### statistique des apprentis du valais





### effectifs CFC année scolaire 2017/2018

| professions    | année          | valais romand       |            | haut-valais       |           | total           |
|----------------|----------------|---------------------|------------|-------------------|-----------|-----------------|
|                |                | filles              | garçons    | filles            | garçons   |                 |
| charpentiers   | 1ère           | 0                   | 18         | 0                 | 4         | 22              |
|                | 2ème           | 0                   | 19         | 0                 | 9         | 28              |
|                | 3ème           | 0                   | 25         | 0                 | 5         | 30              |
| <b>total :</b> |                | <b>0</b>            | <b>62</b>  | <b>0</b>          | <b>18</b> | <b>80</b>       |
| ébénistes      | 1ère           | 2                   | 9          | 0                 | 14        | 25              |
|                | 2ème           | 2                   | 12         | 5                 | 7         | 26              |
|                | 3ème           | 0                   | 10         | 1                 | 9         | 20              |
|                | 4ème           | 2                   | 7          | 1                 | 11        | 21              |
| <b>total :</b> |                | <b>6</b>            | <b>38</b>  | <b>7</b>          | <b>41</b> | <b>92</b>       |
| menuisiers     | 1ère           | 3                   | 35         | 0                 | 8         | 46              |
|                | 2ème           | 3                   | 29         | 2                 | 8         | 42              |
|                | 3ème           | 1                   | 25         | 0                 | 14        | 40              |
|                | 4ème           | 2                   | 38         | 0                 | 7         | 47              |
| <b>total :</b> |                | <b>9</b>            | <b>127</b> | <b>2</b>          | <b>37</b> | <b>175</b>      |
| vitriers       | 1ère           | 1                   | 1          | 0                 | 0         | 2               |
|                | 2ème           | 0                   | 1          | 0                 | 0         | 1               |
|                | 3ème           | 0                   | 4          | 0                 | 0         | 4               |
|                | 4ème           | 0                   | 5          | 0                 | 0         | 5               |
| <b>total :</b> |                | <b>1</b>            | <b>11</b>  | <b>0</b>          | <b>0</b>  | <b>12</b>       |
|                | <b>total :</b> | <b>254</b>          |            | <b>105</b>        |           | <b>359</b>      |
|                |                | total valais romand |            | total haut-valais |           | total apprentis |

### effectifs AFP année scolaire 2017/2018

| profession     | année | valais romand |           | haut-valais |          | total     |
|----------------|-------|---------------|-----------|-------------|----------|-----------|
|                |       | filles        | garçons   | filles      | garçons  |           |
| menuisiers AFP | 1ère  | 1             | 14        | 0           | 2        | 17        |
|                | 2ème  | 0             | 11        | 0           | 5        | 16        |
| <b>total :</b> |       | <b>1</b>      | <b>25</b> | <b>0</b>    | <b>7</b> | <b>33</b> |



## résultats des examens CFC de fin d'apprentissage 2017

| professions  | valais romand  |          |           | haut-valais    |          |           | total          |           |           |
|--------------|----------------|----------|-----------|----------------|----------|-----------|----------------|-----------|-----------|
|              | garçons/filles |          |           | garçons/filles |          |           | garçons/filles |           |           |
|              | réussis        | échecs   | total     | réussis        | échecs   | total     | réussis        | échecs    | total     |
| menuisiers   | 33             | 6        | 39        | 12             | 1        | 13        | 45             | 7         | 52        |
| ébénistes    | 14             | 2        | 16        | 12             | 0        | 12        | 26             | 2         | 28        |
| charpentiers | 3              | 1        | 4         | 0              | 0        | 0         | 3              | 1         | 4         |
| vitriers     | 0              | 0        | 0         | 0              | 0        | 0         | 0              | 0         | 0         |
| <b>total</b> | <b>50</b>      | <b>9</b> | <b>59</b> | <b>24</b>      | <b>1</b> | <b>25</b> | <b>74</b>      | <b>10</b> | <b>84</b> |

## résultats des examens AFP de fin d'apprentissage 2017

| profession     | valais romand  |        |       | haut-valais    |        |       |
|----------------|----------------|--------|-------|----------------|--------|-------|
|                | garçons/filles |        |       | garçons/filles |        |       |
|                | réussis        | échecs | total | réussis        | échecs | total |
| menuisiers AFP | 6              | 1      | 7     | 7              | 0      | 7     |
|                | 6              | 1      | 7     | 7              | 0      | 7     |

Au niveau des **taux de réussites**, on relève pour les :

### menuisiers :

87% contre 90% en 2016 et 85% en 2015 (Valais romand 85%).

### ébénistes :

93% contre 77% en 2016 et 96% en 2015 (Valais romand 88%).

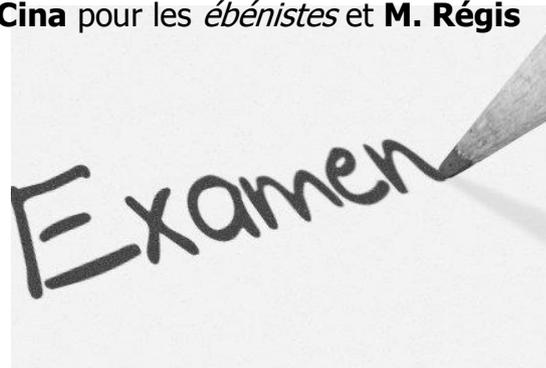
### charpentiers :

75% contre 86% en 2016 et 100% en 2015 (Valais romand 75%), statistique à relativiser car seuls 4 candidats se sont présentés en 2017 (passage à la formation en 4 ans oblige).

### vitriers :

Aucun candidat en 2017 contre 100% en 2016 et 67% en 2015.

La mise sur pied de tous ces examens - allant de la préparation des tâches aux corrections, en passant par les convocations et la surveillance - nécessite un travail très important. Au nom de l'AVEMEC, j'exprime ici mes remerciements à tous les experts qui ont œuvré à leurs bons déroulements. J'ajoute encore une mention particulière aux trois chefs-experts, **M. Jean- René Roh** pour les *charpentiers*, **M. François Cina** pour les *ébénistes* et **M. Régis Pralong** pour les *menuisiers*.





## perfectionnement professionnel

Au chapitre du perfectionnement professionnel, ce sont 13 cours qui ont été organisés en 2017/2018, avec un total actuel de 196 participants, soit une très belle affluence qui peut tous nous réjouir !

| <b>cours effectués :</b>  | <b>nombre de participants :</b> |
|---|---------------------------------|
| ✘ autocad II  | 8 participants                  |
| ✘ cadwork I   | 20 participants                 |
| ✘ chariots élévateurs   | 6 participants                  |
| ✘ protection feu : éléments de construction   | 40 participants                 |
| ✘ maniement de la tronçonneuse pour charpentiers  | 10 participants                 |
| ✘ maniement de la tronçonneuse pour charpentiers  | 10 participants                 |
| ✘ permis nacelle  | 6 participants                  |
| ✘ protection feu : revêtements façades  | 35 participants                 |
| ✘ chariots élévateurs   | 6 participants                  |
| ✘ garde-corps en verre et nouvelle directive sigab 0002<br><i>le verre et la sécurité</i> | 39 participants                 |
| ✘ cap I   | 6 participants                  |
| ✘ cap II  | 4 participants                  |
| ✘ permis nacelle  | 6 participants                  |

Comme de coutume, je profite de ce chapitre pour vous rappeler que votre Comité reste bien volontiers à l'écoute de toutes vos remarques, suggestions de cours, visites ou autres manifestations qui pourraient entrer dans le cadre de son programme annuel.

## formations professionnelles supérieures

En ce qui concerne les différents cours de formations professionnelles supérieures actuellement dispensés, nous avons le plaisir de vous annoncer les effectifs suivants pour 2017/2018 :

| <b>cours effectués :</b>     | <b>nombre de participants :</b> |
|------------------------------|---------------------------------|
| ✘ spécialiste de fabrication | 13 participants                 |
| ✘ exécution de mandats 3     | 3 participants                  |
| ✘ exécution de mandats 4     | 5 participants                  |
| ✘ chef de production         | 3 participants                  |
| ✘ chef de projet             | 26 participants                 |

Je relève une fois de plus ici l'importance de pouvoir organiser certains de ces cours en Valais, car ceux-ci peuvent se dérouler hors temps de travail et sans perte de salaire pour les participants. Je tiens à adresser des remerciements particuliers à **M. Grégoire Seppey**, responsable des cours dispensés à Martigny **et à son collège d'enseignants**.



## **activités du Comité**

En plus des affaires courantes traitées régulièrement, le Comité s'est réuni à 6 reprises en 2017 et s'est notamment penché sur les dossiers brièvement présentés dans les paragraphes ci-dessous.

## **délégations et commissions**

Suite à l'Assemblée Générale du 19 mars 2017 et à la nomination d'un nouveau Comité pour la législature 2017-2020, une répartition de l'ensemble des délégations et commissions composant l'environnement de travail de l'AVEMEC a été effectuée. Le détail des différentes personnes impliquées aux différentes tâches ainsi que leurs différents rôles sont disponibles sur le site de l'AVEMEC ([www.avemec.ch](http://www.avemec.ch)).

## **organisation du salon des métiers « your challenge » 2018**

La sixième édition du Salon des Métiers « Your Challenge » a eu lieu entre le 20 et le 25 février 2018 au CERM à Martigny. Environ 400 métiers ont pu être présentés à 19'000 visiteurs, dont 9'000 élèves issus des différents Cycles d'Orientation du canton. Cette année encore, l'AVEMEC a pris part à la manifestation. L'Association a notamment présenté de magnifiques stands et organisé un grand concours qui a marqué les esprits.

Qu'ils proviennent de différents acteurs associatifs et politiques ou de personnes de passage, les avis positifs concernant les stands de l'Association et la mise en valeur de nos professions prouvent que notre présence au Salon permet de démontrer aux visiteurs et surtout aux futur(e)s apprenti(e)s l'attrait de nos métiers.

J'aimerais remercier tout particulièrement les personnes qui ont contribué à ce succès, par leur engagement à l'organisation du Salon ou par leur présence sur les différents stands. Un grand merci à vous tous !

## **CCT-SOR**

L'actuelle CCT-SOR 2011 a été déclarée de force obligatoire jusqu'au 31 décembre 2018. Hormis une augmentation des indemnités de repas (18 CHF dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018), aucune modification n'est intervenue.

Durant l'année 2018, la nouvelle CCT-SOR devrait passer les différentes étapes qui mèneront à son entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Elle sera signée pour une durée de quatre ans et étendue jusqu'au 31 décembre 2023. Peu de changements majeurs interviendront. Après des années de discussions et de négociations, les partenaires sociaux sont parvenus à trouver une solution stable et pérenne qui devrait profiter à tous.

## **CPP**

Votre Comité est impliqué au sein des différentes Commissions Paritaires Professionnelles (CPP du Bas-Valais, CPP du Valais Central, Assemblée des Délégués, etc.).



Monsieur Édouard Chambovey (Délégué à la CPP du Bas-Valais) et moi-même (Président de la Commission du Valais Central) avons découvert le fonctionnement des Commissions au cours de cette année et avons pu constater l'important travail que fournissent les représentants du Comité de l'AVEMEC.

Les différents contrôles concernant les entreprises (respect de la CCT, travail du samedi, travailleurs détachés, etc.) font partie des tâches à accomplir au sein des Commissions Paritaires Professionnelles et nous montrent l'étendue des compétences nécessaires à leur bonne marche.

### **ARCC**

Le travail considérable fourni par les différents représentants des Associations professionnelles impliqués dans le lancement et le fonctionnement de l'ARCC a abouti à la mise en place de contrôles sur les chantiers durant l'année 2017.

Le récent lancement d'une application mobile qui permet la dénonciation de chantiers potentiellement frauduleux représente un parfait exemple des difficultés rencontrées lors de la mise en place d'un tel système, impactant directement le monde du travail valaisan. Nous sommes cependant heureux de constater que les nombreux acteurs et partenaires ne manquent pas de ressources et d'énergie, afin que les initiatives déjà entreprises puissent continuer à porter leurs fruits et que le travail frauduleux diminue de manière significative en Valais.

### **lignum valais**

Le Comité central de l'AVEMEC est représenté par deux Membres au sein du Comité de Lignum Valais. Ces derniers apportent leur soutien et sont les partenaires privilégiés des différentes actions de Lignum Valais. De plus, le « Prix Lignum », qui récompense des projets utilisant le bois dans la construction, devient chaque année plus renommé et reconnu. Celui-ci offre une occasion privilégiée pour mettre en valeur nos métiers, leur image et leur développement tout en contribuant au développement de notre savoir-faire.

En 2017, un changement important est intervenu au sein de l'Association, puisque Monsieur Jean-Charles Astori a repris sa présidence, succédant à Monsieur Jean-Claude Roux. C'est avec beaucoup de plaisir que notre Comité collabore avec le nouveau Président de Lignum Valais. Ce partenariat nous permet de continuer l'excellent travail réalisé jusqu'ici.

### **FRECEM**

Nos liens avec la FRECEM, qui voit siéger au sein de son Comité directeur votre Président et notre dévoué Secrétaire patronal Monsieur Lucien Christe, sont toujours très vivaces.

La liste non exhaustive suivante reflète les missions réalisées tout au long de l'année par la FRECEM :



- assurer une constante liaison d'informations entre les Associations Membres
- organiser et coordonner la préparation des épreuves romandes de procédures de qualification des formations initiales (CFC et AFP)
- organiser et prendre part à des concours qui mettent en avant la relève professionnelle
- organiser et collaborer à la mise en place d'examens professionnels et supérieurs
- représenter nos professions sur le plan national et international auprès des pouvoirs publics, des Associations faïtières et des autres Associations de la branche
- œuvrer à la promotion du bois
- œuvrer et collaborer à la réalisation des différentes réformes des formations initiales et supérieures.

### **100<sup>ème</sup> anniversaire de l'Association**

Naturellement, les activités centrales de l'année écoulée se sont articulées autour du superbe anniversaire de notre Association professionnelle, qui a célébré, comme vous le savez tous, ses 100 ans.

Ce fut une année particulièrement dense. Chronologiquement, elle a débuté le 19 mars 2017 avec une merveilleuse Assemblée Générale à Orsières. Près de 200 Membres et invités ont pris part aux festivités. Pour l'occasion, les épouses ou compagnes des Membres étaient également conviées. Vols en parapente, vols en hélicoptère, apéritifs et repas de gala, spectacle, cravate de circonstance... rien n'a été omis pour faire de cette journée une mémorable réussite. Encore bravo aux organisateurs de la Section de Martigny-Entremont !

Peu de temps après, la plaquette historique du 100<sup>ème</sup> anniversaire sortait de presse. C'est grâce au travail formidable des « Doyens » de l'Association – sous la houlette de M. Pierre-Noël Julen, ancien Directeur du Bureau des Métiers – que ce superbe souvenir a pu être réalisé. Merci à eux ! Vous avez tous reçu un exemplaire de cette plaquette. Si vous en souhaitez davantage, n'hésitez pas à en demander d'autres au secrétariat.

A peine un mois après nos Assises, réservées aux Membres et aux invités, l'AVEMEC s'est présentée au grand public à l'occasion du Salon des Tendances printanières « Prim'Vert », sur un stand d'exception d'une surface de 600 m<sup>2</sup> ! En plus d'un espace d'accueil comprenant un bar réalisé par nos amis vitriers, les maquettes du concours annuel des apprentis charpentiers ont également été exposées. En parallèle, une nouvelle édition (10 ans après la dernière) du concours « Mobilidée » a été organisée. Les œuvres concourantes ont été présentées sur le stand de l'Association, laquelle était reçue en qualité d'hôte d'honneur. La remise des prix des deux concours a donné lieu à une sympathique manifestation, ouverte à tous, comprenant l'offre d'un apéritif et de raclettes.

Pour mémoire, tous vos collaborateurs ont reçu une entrée pour « Prim'Vert » ainsi que pour la « Foire du Valais ». La volonté de la Commission du 100<sup>ème</sup> et du Comité consistait effectivement à intégrer nos employés aux réjouissances, tant il est vrai qu'ils collaborent de manière importante à la bonne marche de nos entreprises.



Que dire de l'évènement suivant, sinon qu'il laissera des souvenirs impérissables à tous les participants ? Près de 100 Membres et leurs épouses ou compagnes se sont envolés l'été dernier en direction d'Oslo, pour 4 jours de voyage exceptionnel dans ce pays aux multiples facettes qu'est la Norvège, près de 10 fois plus grand que la Suisse et comptant 3 millions d'habitants de moins ! Je laisserai les participants narrer leurs aventures à ceux qui n'ont pas eu la chance de pouvoir se joindre au voyage.

Finalement, pour clore dignement ce jubilé, l'AVEMEC s'est une fois encore présentée aux Valaisans l'automne dernier, lors du grand raout cantonal annuel : la « Foire du Valais ». A cette occasion, elle a fait réaliser une bière-anniversaire, brassée par la « Brasserie de Vollèges » et offerte à tous les visiteurs.

L'Association a également profité de cet évènement pour inviter à un apéritif dînatoire tous ses nombreux sponsors, sans qui toutes les célébrations de cette année exceptionnelle n'auraient pas pu avoir lieu.

Je me permets de relever la qualité de la réalisation des stands de la « Foire du Valais » et de « Prim'Vert ». Bravo aux concepteurs et bravo à la Commission du 100<sup>ème</sup>, qui a réalisé un travail titanesque et de longue haleine, puisque la première séance de travail date de 2015 ! Je crois que nous pouvons affirmer que l'AVEMEC a su relever le défi de son centenaire et que nos vénérables prédécesseurs, qui ont fondé l'Association en 1917, seraient fiers de cet anniversaire ! Enfin, bravo à vous tous, qui vous êtes engagés et avez rendu tout cela possible !

### **réussite dans les formations professionnelles supérieures**

Au nom de l'Association, j'ai le plaisir de féliciter 28 nouveaux « titrés ». Par leur travail, leur persévérance et surtout par leur engagement, ils ont gravi avec succès une marche de plus sur l'échelle des formations professionnelles supérieures. **Il s'agit de :**

#### **chefs d'équipe charpentiers CECHA**

- ✘ sébastien chablais
- ✘ mickaël copt
- ✘ mathieu formaz
- ✘ cédrick oberson
- ✘ Frédéric barman
- ✘ guillaume biolaz
- ✘ raphaël bornet
- ✘ jérémy ecoeur
- ✘ kenny lambiel
- ✘ alexis monnard



### **spécialistes de fabrication SF**

- ✘ romain es-borrat
- ✘ alexandre gauye
- ✘ manuel jeannin
- ✘ marco-filipe monteiro

### **chefs de projet avec brevet fédéral**

- ✘ lionel bavarel
- ✘ cédrick berguerand
- ✘ joseph carron
- ✘ jorge ferreira
- ✘ romain gex-fabry
- ✘ anthony hautier
- ✘ thierry joris
- ✘ kilian machoud
- ✘ jérôme salgat

### **technicien ES en technique du bois**

- ✘ alexis melly
- ✘ noé besson
- ✘ cédrick deslarzes
- ✘ baptiste cotter

### **bachelor of science en technique du bois**

- ✘ julien van overbergh

Meilleurs vœux à eux, pour la poursuite de leur carrière professionnelle !



## note personnelle

Permettez-moi de partager une note un peu plus personnelle concernant ce premier exercice écoulé aujourd'hui en tant que Président de votre Association.

Cette année fut très riche en rencontres et en découvertes, liées au suivi quotidien de l'organisation de l'AVEMEC et de tous ces éléments méconnus qui font la particularité du monde du travail et qui nous permettent de comprendre le fonctionnement des entreprises et des collaborateurs de nos professions.

Mes nouveaux collègues de travail et partenaires rencontrés lors de nombreuses et diverses séances m'ont réservé un accueil très sympathique. Ils m'ont aidé à comprendre le fonctionnement de l'Association et de tout son environnement, me permettant ainsi de me mettre rapidement au travail afin de participer activement et efficacement aux discussions et de partager mes idées ainsi que celles du Comité de l'AVEMEC.

J'ai découvert peu à peu l'ampleur du travail qu'implique la fonction de Président. Chaque Comité, chaque séance, chaque rencontre m'a permis d'évoluer et de comprendre de mieux en mieux le fonctionnement précis des différentes institutions. Alors que, pour certains d'entre vous, la différence entre la FAA et le Bureau des Métiers est évidente, que l'USAM, l'UVAM, l'ULAM et le GRAM sont des abréviations familières, que le Cedotec et Lignum sont définis de manière précise dans votre organigramme, que vous connaissez les significations des abréviations CPP, CCRA, RESOR, CAFAB, CAPAV... il a fallu que j'entreprenne un travail de compréhension considérable afin de savoir clairement ce qui se cache derrière ces acronymes, comme par exemple la Caisse de retraite paritaire de l'artisanat du bâtiment du canton du Valais ou encore la Convention collective pour la retraite anticipée dans le second œuvre romand.

Tout cela a nécessité un certain temps d'adaptation ainsi qu'un peu de patience et de bienveillance de la part des personnes qui m'ont accompagné dans la découverte des rôles, des responsabilités et des tâches de chaque institution. Je peux aujourd'hui l'affirmer : j'ai pris beaucoup de plaisir dans l'apprentissage de ma fonction de Président, dont la première année fut très enrichissante.

Une organisation efficace – flirtant parfois avec la magie – a été nécessaire afin de trouver un équilibre entre l'Association, la gestion de mon entreprise à Nendaz, mes nouveaux projets, mon cercle familial, mes amis, ma compagne ou encore la vie associative au sein de ma commune. Cependant, cette première année passée à la présidence de l'Association m'a prouvé que cela représente un défi que je me sens capable de relever... tout en y trouvant une grande satisfaction !



## conclusion

Je ne saurais conclure mon rapport annuel sans remercier sincèrement ceux qui ont permis à l'Association de mener à bien toutes ses activités l'an dernier :

**M. Martial Solioz**, vice-président et président du groupement des menuisiers-ébénistes,

**M. Jérémie Fusay**, président du groupement des charpentiers,

**M. Jean-Daniel Besse**, président du groupement des vitriers,

**M. Marc Joris**, président de la section de Martigny-Entremont,

**M. Edouard Chambovev**, président de la section de Monthey-St-Maurice,

**M. Jean-René Roh**, représentant du groupement des charpentiers.

Ainsi que tous les Membres qui ont œuvré de près ou de loin, à mes côtés, au bon fonctionnement de notre Association durant l'année écoulée.

Je ne peux terminer ce chapitre sans adresser également des remerciements :

Au **Bureau des Métiers** par son directeur **M. Gabriel Décaillet** et tous ses collaborateurs, dont le savoir-faire et le dévouement nous permettent d'assumer notre mandat.

Une mention particulière à deux d'entre eux :

Notre secrétaire patronal **M. Lucien Christe**,

Ainsi que **Mlle Séverine Bonvin**, notre collaboratrice AVEMEC.

Mesdames et Messieurs, avec ces remerciements, mon rapport 2017 est ainsi achevé. Je vous exprime ma gratitude sincère pour l'attention portée à mon message et le soutien accordé.

Que prospèrent, dans la cohésion et l'amitié notre Association, nos entreprises et que la santé vous accompagne encore longtemps.

**MERCI à VOUS ...**

Pour vous servir...  
**maxime métraiier**  
président avemec

*étraitter*



## *rapport d'activité* du directeur du bdm gabriel décaillet

### **du pain et des jeux !**

Dans la Rome antique, c'est ce à quoi les empereurs romains devaient veiller pour que le peuple de Rome ne se soulève pas et qu'il les laisse gouverner l'empire sereinement. 2000 ans plus tard, le monde a changé et pourtant on parle beaucoup de jeux ! Certes, ceux-ci sont olympiques, mais la question semble occuper bien des esprits et des conversations.

La question est somme toute assez simple ! Le Valais de 2018 souhaite-t-il se mobiliser une nouvelle fois autour d'un projet ambitieux ?

Ceux qui ont étudié le dossier à ce jour nous exhortent à nous mobiliser. Ils sont encore peu nombreux et il est vrai qu'on ne sent pas encore une ferveur populaire aussi forte que celle qui prévalait ce 19 juin 1999 vers 07h:30 sur la place de la Planta à Sion avant la douche froide façon « Torino ».

Certains prétendent que ce n'est pas raisonnable financièrement, que le Valais et Sion en particulier sont trop petits pour porter le poids de cette aventure ! Les autres affirment qu'il y a une chance historique qui s'offre à nouveau et que les leçons du passé ont été tirées. Que le Valais est capable de faire les premiers jeux durables de l'Histoire et de montrer que l'on peut sortir du gigantisme pharaonique de Sotchi. Ils disent que le coût des infrastructures ne plombera pas les finances à long terme, que la sécurité est maîtrisable si pas d'ores et déjà maîtrisée, qu'il faut s'enthousiasmer.

Au début de février s'ouvre une nouvelle fois cette magnifique fête du Sport des JO 2018 ! Sans doute que les émotions à venir vont orienter les discussions et les esprits différemment.

Pour ma part, je propose deux pistes de réflexions :

A combien peut-on estimer le prix d'une campagne médiatique façon JO. Notre canton, qui se déclare touristique peut investir pour l'ensemble de sa promotion touristique à peine Fr. 10 mios par an. Aurait-il jamais les moyens d'un éclairage mondial et de l'ampleur des JO ? Il suffit de regarder nos alpes blanchies cet hiver pour se convaincre sans difficulté de la beauté de notre site. Pour autant qu'on puisse avoir l'occasion de montrer ces images au monde entier, quel serait l'impact sur le développement du Valais en tant que destination touristique ?



La deuxième réflexion a trait à la rénovation du patrimoine bâti. Lors de la journée du Bureau des Métiers de 2017, le président de Champéry, invité à notre table ronde expliquait que les propriétaires actuels, souvent héritiers de ceux qui ont acquis un bien immobilier en montagne, étaient peu enclins à rénover leurs biens. Les votations de ces dernières années (Lex Weber, LAT, etc.) ont non seulement rendu quasiment impossible, mais aussi terni l'idée d'être propriétaire d'une résidence en montagne. Il y a aussi cette nouveauté selon laquelle de plus en plus de monde souhaite passer des vacances sur le sable au bord de la mer en plein hiver ! Un projet de JO en 2026, ne serait-il pas de nature à inverser ce sentiment et donner une impulsion positive pour tous ceux qui laissent leur chalet ou appartement à l'abandon ?

Il appartiendra aux valaisans de faire un choix lors des votations du 10 juin prochain. Auront-ils, comme leurs parents avant eux ce goût d'être aventuriers ? Lorsqu'il s'est agi de construire des barrages, les valaisans ont osé, aujourd'hui, osent-ils encore ?

### **2018 en votation**

Bien sûr les votations de 2018 ne concernent pas que les JO ! Et comme il n'y a pas d'élection au Conseil d'Etat, ni aux chambres fédérales cette année, l'agenda politique semble beaucoup plus calme !

L'initiative « No Billag » sur laquelle on votera le 4 mars et où se joue la survie de la RTS et des quelques 34 TV et radio régionales de Suisse monopolise le débat : Je suis convaincu que le 15 mars tout le monde l'aura oubliée. D'autres sujets peu contestés ne provoqueront pas d'avantage d'émotion ! Le vote cantonale sur la révision de la constitution ou encore la loi sur les maisons de jeu, tout comme l'initiative dite « monnaie pleine » qui arrivent ce début d'année, ne sont, et de loin, pas des sujets sur lesquels l'activité des entreprises de la construction est directement mise en cause !

Une fois n'est pas coutume, il semble bien que 2018 sera une année plus calme sur le plan des votations. Tant mieux !...

### **et sur le plan économique ?**

Il règne en ce début d'année un climat d'optimisme prudent ! Les conditions cadres actuelles laissent augurer d'une bonne année 2018, toutefois beaucoup ont l'impression que l'on danse sur un fil qui pourrait rompre à chaque instant...

Les taux d'intérêts se trouvent aujourd'hui encore à des niveaux historiquement bas en Suisse, mais ils remontent un peu aux USA... De même, le programme de réforme fiscale d'allègement des impôts pour les grandes fortunes engagé par le Président Trump pourrait bien avoir comme conséquence un fort rapatriement de fonds sur les Etats-Unis.

Le franc suisse s'est bien affaibli, et son impact sur le fonctionnement de nos entreprises devrait être positif. Toutefois le programme d'achat d'obligations par la BCE diminue et l'on compte sur une relance en Europe qui reste fragile.



Beaucoup plus près de nous, l'activité de plaine continue de bien fonctionner mais le nombre élevé de logements vacants inquiète. Les institutionnels, pour la plupart externes au Canton, cherchent toujours en Valais, sorte d'Eldorado, des possibilités de placements qu'ils ne trouvent plus chez eux ni sur des rendements obligataires. Ce jeu est pervers et pourrait bien se retourner assez vite au détriment du parc immobilier en Valais.

Heureusement il y a des perspectives encourageantes qui permettent de garder une bonne dose d'optimisme. Les investissements consentis par Lonza à Viège, Le campus HES//SO et EPFL à Sion, etc... sont autant de moteurs de la croissance à venir et du développement du Valais pour ne citer que ceux-là.

Le programme bâtiment 2017 de la Confédération qui encourage toujours la rénovation est reconduit en 2018, doté de nouveaux moyens financiers et relayé par les Cantons. Vos entreprises ont bien sûr une carte à jouer dans ce domaine. Qui mieux que des professionnels bien formés sont à même de conseiller et d'accompagner leurs clients de plus en plus sensibles au développement durable et à l'amélioration du patrimoine bâti ?

Je suis bien conscient que le portrait brossé est partiel et mériterait un plus long développement. J'arrête toutefois ici, non sans vous dire que le Conseil d'Administration est parfaitement au clair de ce qui se passe et est présent sur tous ces fronts.

Pour réussir dans cette entreprise complexe, il est nécessaire que chaque chef d'entreprise s'informe, fasse passer le message auprès de ses collaborateurs et participe aux formations dans ce domaine, formations qu'organise régulièrement le Bureau des Métiers.

### **2018 le bureau des métiers en marche !**

Non, il n'est pas question de reprendre le programme politique du Président français !

Le Bureau des Métiers de 2018 peut compter sur de nouvelles forces avec un renouvellement au sein de ses organes faitiers. Un nouveau Président des Présidents et deux jeunes Présidents d'Associations des métiers de l'électricité et du bois particulièrement dynamiques.

Ce renouveau amène de nouvelles idées, apporte un discours qui demande des réponses factuelles et ne craint pas de remettre en cause certains fonctionnements. Les séances sont riches d'échange et les problèmes des Associations y sont abordés avec beaucoup de pragmatisme. De nouvelles orientations sont à l'étude et j'aurai très certainement l'occasion de vous en parler bientôt.

Côté opérationnel, l'entreprise Bureau des Métiers continue également de se développer.

Au printemps de cette année, une nouvelle succursale du Bureau des Métiers va être inaugurée à Viège, Brükenweg 12, soit dans un emplacement stratégique à la gare de Viège. Deux salles de cours pouvant accueillir des formations, un espace de travail résolument moderne pouvant recevoir quatre personnes, une salle de réunion confortable, et une petite cafétéria donneront un nouveau visage au Bureau des Métiers dans le Haut-Valais.



Le nouveau responsable de la succursale du Haut-Valais, M. Roland Gruber, a d'ores et déjà pris son rôle très à cœur. Afin de maintenir un lien fort au sein même de l'organisation et entre les deux régions linguistiques du Canton, il a été décidé de procéder à un tournus des collaborateurs et collaboratrices qui seront occupés dans notre nouveau pied-à-terre. Ainsi le temps de travail d'une personne sur le site de Viège ne pourra excéder le 50% de son emploi du temps effectif. Cela suppose évidemment une certaine logistique et notamment le fait de mettre en place une logique de télétravail pour permettre de travailler aussi confortablement que l'on soit à Viège ou à Sion. C'est ici que les investissements consentis ces dernières années dans un outil informatique performant et moderne prennent encore plus de sens. Ces développements se poursuivent afin d'être toujours plus proches du client, c'est-à-dire vous les entreprises qui nous faites confiance.

A côté de la proximité avec nos clients, un autre aspect essentiel de la mission du Bureau des Métiers est la simplification administrative dans les tâches quotidiennes que ceux-ci doivent accomplir. Dans ce domaine, il est aujourd'hui indispensable de s'appuyer aussi sur des outils informatiques. Ayant vu venir cette tendance depuis longtemps, c'est avec résolution que le Bureau des Métiers a pris le virage de ce renouveau informatique 4.0 depuis plusieurs années. D'importants investissements financiers et des ressources humaines considérables ont été nécessaires, mais le résultat est là ! Et quel résultat !

Lancé au mois de novembre 2017, soit il y a à peine 4 mois, le nouveau portail du Bureau des Métiers compte déjà plus de 550 entreprises adhérentes, soit un peu plus de 30% des entreprises potentielles. Ce portail, dont notre responsable financier présentait l'ébauche devant vous l'an dernier a connu et connaît encore un gros succès et je me fais ici le porte-parole de toute l'équipe qui a développé cet outil pour vous remercier de votre affiliation déjà effectuée ou encore à venir...

Ce succès ne doit cependant rien au hasard. Il faut, selon moi, simplement faire l'exercice une seule fois pour constater l'efficacité de la solution. Grâce à ce portail il est possible pour l'entrepreneur de gagner un temps précieux dans la gestion des décomptes salaires avec les institutions sociales. Qui plus est, tout est automatiquement disponible et archivé. Les erreurs liées à des reprises de données erronées disparaissent. L'annonce et la gestion des informations concernant les travailleurs est rapide et transparente. Quelques vidéos explicatives aident l'entreprise en cas de doute sur la façon de procéder, etc... Cerise sur le gâteau, il faut constater que l'équipe de projet soit parvenu à créer une interface simple et conviviale qui suscite peu de questions.

Ce premier succès est de bon augure, mais il n'est pas question pour le Bureau des Métiers de s'arrêter là. En effet, à la fin mars de cette année, c'est également grâce à ce même portail qu'il sera possible à vos entreprises de commander une carte professionnelle. Ce que certains connaissent sous le nom de badge de la construction, sera très prochainement disponible aussi au Bureau des Métiers.

La carte professionnelle, ou CartePro, est ce badge en plastique qui permet non seulement d'identifier un travailleur, mais qui sera délivré qu'à ceux dont l'entreprise s'est conformée aux exigences de la CCT.



Vous l'avez compris, il s'agit d'un nouveau moyen de lutte contre le travail au noir ou travail interdit. Certes, la CartePro ne suffira pas à elle seule à réduire ce fléau à néant, mais elle va rendre le contrôle plus efficace et plus rapide. En outre, il s'agit d'un contrôle à priori et donc cela permettra une mise à niveau des informations sur le respect des Conventions Collectives de Travail.

Afin d'obtenir un impact important de ce nouveau système, des discussions sont en cours avec des maîtres d'ouvrage publics et aussi du secteur privé pour leur exposer les avantages du système. L'accueil est aujourd'hui favorable et j'imagine que je pourrai l'an prochain vous faire part à cette même place des avancées dans ce domaine.

Faire d'un centre patronal une institution ouverte aux changements et sensible aux attentes de ses clients n'est pas une chose très aisée lorsqu'on la vit au quotidien. Les différents mandats que nous assumons ont tous une vie propre et chacun doit pouvoir se développer dans un environnement de plus en plus contraignant.

Le secteur de la formation est confronté par exemple à l'exigence de certifications telles qu'EduQua ou encore ISO pour être reconnue au niveau fédéral. C'est désormais devenu indispensable, si nous voulons continuer à organiser des formations certifiantes.

Côté CPP, l'introduction d'une CartePro que j'évoquais ci-dessus ou la gestion de l'ARCC - Association de Renforcement des Contrôles sur les Chantiers - doit pouvoir compter sur un secrétariat performant qui est assumé par le Bureau des Métiers. Le développement de cette activité implique de se projeter sans cesse sur les conséquences des décisions prises et d'observer comment les assumer au mieux à moindre coût.

Nos institutions sociales comme le 2ème pilier ou les caisses de préretraite font face à des défis considérables tels que l'augmentation de la longévité qui influence les paramètres de base de l'institution de prévoyance comme le taux de conversion ou le taux technique. Ces changements provoquent des coûts supplémentaires et donc des discussions sur le niveau des plans prévoyance. Ces discussions prendront place en 2018.

La gestion d'un centre de services qui tient plus de 80 comptabilités distinctes et encaisse quelques 170 millions de francs chaque année, ne va pas non plus sans poser un certain nombre de questions dans la façon d'appréhender les risques financiers inhérents à cette activité.

C'est la raison pour laquelle le Bureau des Métiers développe et a activé la mise en place d'un système de qualité complet accompagné d'un processus de contrôle interne moderne.

Je suspends ici cette énumération des sujets qui occupent votre centre patronal au quotidien, non sans avoir précisé que la liste n'est pas exhaustive.



**\_un mot de conclusion !**

***John Manyard Keynes, généralement reconnu comme le fondateur de la macroéconomie keynésienne a dit un jour:***

***« Ce qui arrive en fin de compte, ce n'est pas l'inévitable mais l'imprévisible »***

Lorsque l'on navigue sur des eaux dangereuses, nul doute que l'on serait bien inspiré de se souvenir de ce précepte.

Le goût du risque, la créativité qui pousse les entrepreneurs vers de nouveaux défis, sont des qualités fréquentes chez les patrons que vous êtes. Cette année sera sûrement marquée par une foule de nouvelles décisions que vous prendrez pour forger l'avenir de votre entreprise. Garder la tête froide, se fier à son intuition et savoir décider juste fait qu'un patron est souvent seul face à ses choix.

Dans ce contexte, il est bon de pouvoir compter sur des partenaires fiables. Le Bureau des Métiers depuis toujours a comme mission première de vous accompagner sur ce chemin de la création de valeur.

Je vous remercie toutes et tous de votre confiance sans cesse renouvelée, de votre soutien tout au long de l'année et formule des vœux de réussite pour vos entreprises en 2018.

**Pour vous servir...**  
**gabriel décaillet**  
directeur bdm



## un grand MERCI à nos *sponsors* !

|  |   |
|--|---|
| <b>Airnace SA</b>                        | <b>Kalitec Service SA</b>                   |
| <b>Allianz Suisse</b>                    | <b>Leitz GmbH</b>                           |
| <b>Alter et Deslarzes SA</b>             | <b>Luginbuehl CIE Sa</b>                    |
| <b>Apropos Informatique GmbH</b>         | <b>Matériaux Plus SA</b>                    |
| <b>Artesa SA</b>                         | <b>Neuwerth Logistics SA pour les cafés</b> |
| <b>Ateliers de Chandoline SA</b>         | <b>OPO Oeschger AG</b>                      |
| <b>ATTA-NORM SA</b>                      | <b>Pierre-Alain Boverat</b>                 |
| <b>Banque Cantonale</b>                  | <b>Rabotage et commerce de bois</b>         |
| <b>Banque Raiffeisen</b>                 | <b>Riwag Tueren AG</b>                      |
| <b>BC Outils Machines SA</b>             | <b>Rozal SA</b>                             |
| <b>Bernard Bourquin SA</b>               | <b>Ruppen Transports SA</b>                 |
| <b>Debrunner Acifer AG Wallis</b>        | <b>Sagerei Trachsel AG</b>                  |
| <b>Délétriz Transports SA</b>            | <b>Saint-Gobain Isover SA</b>               |
| <b>Eagle Valais SA</b>                   | <b>Schuerch CO AG</b>                       |
| <b>Eurodoor AG</b>                       | <b>Sermier Jean-Marc</b>                    |
| <b>Fiduciaire FIDAG SA</b>               | <b>SFS Service AG</b>                       |
| <b>Formex AG</b>                         | <b>Siegenia Aubi AG</b>                     |
| <b>Fournier Cie pour les pousse-café</b> | <b>Sivacolor SA</b>                         |
| <b>Glaromat AG</b>                       | <b>Sofraver SA</b>                          |
| <b>GYSO SA</b>                           | <b>Striebig AG</b>                          |
| <b>Heinrich Benz AG</b>                  | <b>Théodoloz Jean-Charles</b>               |
| <b>HIAG c/o KURATLE &amp; JAECKER</b>    | <b>Triviso AG</b>                           |
| <b>Imprimerie Schmid SA</b>              | <b>Turenfabrik Brunegg AG</b>               |
| <b>IVECO</b>                             | <b>Valbois SA</b>                           |
| <b>Josiane Bocherens Mingard</b>         | <b>Zanella AG pour le vin</b>               |



## **coordonnées :**

**secrétaire patronal :** **lucien christe**  
lucien.christe@bureaudesmetiers.ch

**collaboratrice :** **rachel dousse**  
rachel.dousse@bureaudesmetiers.ch

**avemec :** rue de la Dixence 20 - 1950 Sion  
**tél. :** 027/327.51.11 **fax :** 027/327.51.80

